

## AIR CANADA—LES RÉCLAMATIONS POUR PERTE DE BAGAGES

Question n° 2632—**M. Mazankowski**:

Au cours des années 1972, 1973 et 1974, combien Air Canada a-t-elle versé en réclamations pour perte ou dommages causés à des bagages?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Voici les explications fournies par la direction d'Air Canada: Les sommes payées en réclamations pour bagages perdus ou endommagés se sont élevées à: \$713,252 en 1972; \$1,253,023 en 1973; \$1,418,248 en 1974. Au cours de 1973 et 1974, la plupart des grandes compagnies aériennes mondiales ont eu à subir un accroissement du montant des réclamations. Afin de faire face à cette situation, plusieurs compagnies, dont Air Canada, ont décidé en 1974 de se regrouper et de créer un système centralisé et informatisé de retrait des bagages, dont on a déjà commencé à sentir les effets bénéfiques. En effet, au cours du premier trimestre de 1975, on a enregistré une baisse spectaculaire des montants payés par rapport à la même période pour 1974. Qui plus est, le nombre de passagers payants transportés par Air Canada est passé d'un peu plus de huit millions en 1972 à presque onze millions en 1974. De ce nombre, il vaut la peine de remarquer qu'un bon 99 p. 100 sont arrivés à destination accompagnés de leurs bagages.

## \*LE PROGRAMME DE LA MONNAIE OLYMPIQUE—LE TRAITEMENT ANNUEL DE M. AUSTIN P. PAGE

Question n° 2704—**M. Stevens**:

1. Le traitement annuel de \$66,000 versé à M. Austin P. Page, à titre d'administrateur en chef du Programme de la Monnaie olympique a-t-il été haussé et, dans l'affirmative, a) quel est le traitement annuel actuel, b) quand a-t-il été augmenté, c) pourquoi a-t-on jugé nécessaire de l'augmenter?

2. Jusqu'à présent, quel a été le montant des allocations versées à M. Page pour les dépenses effectuées dans le cadre de ses activités?

**M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, la réponse à 1. a) est \$66,000; à b) le 1<sup>er</sup> octobre 1974; à c) afin de répondre aux exigences de l'entente intervenue entre Sa Majesté la Reine du chef du Canada d'une part et le Groupe de Gestion P.M. Inc. d'autre part. La réponse à la partie 2. est: au 31 mai 1975, \$51,464.43.

## LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE—LES DEMANDES DE PRÊTS

Question n° 2788—**M. Marshall**:

1. La Société du crédit agricole envisage-t-elle d'ouvrir un bureau dans la province de Terre-Neuve?

2. Combien de demandes de prêts la Société a-t-elle reçues annuellement de la province, entre 1970 et le 31 mai 1975?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Voici la réponse de la Société du crédit agricole: 1. Oui, à compter du 1<sup>er</sup> juin 1975.

## Questions au Feuilleton

2. Du 1<sup>er</sup> avril 1970 au 31 mars 1971, 20; du 1<sup>er</sup> avril 1971 au 31 mars 1972, 14; du 1<sup>er</sup> avril 1972 au 31 mars 1973, 6; du 1<sup>er</sup> avril 1973 au 31 mars 1974, 11; du 1<sup>er</sup> avril 1974 au 31 mars 1975, 10; du 1<sup>er</sup> avril 1975 au 31 mai 1975, 10.

\* \* \*

## QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

## LES DISCOURS DES MINISTRES ET DES SOUS-MINISTRES—LES AGENTS D'INFORMATION

Question n° 1786—**M. Clark (Rocky Mountain)**:

1. Entre le 31 mars 1973 et le 28 février 1975, combien de discours des agents d'information du gouvernement ont-ils préparé à l'intention d'un a) ministre, b) sous-ministre, c) sous-ministre adjoint?

2. Dans chaque cas de quel a) ministre, b) sous-ministre, c) sous-ministre adjoint s'agissait-il et d) à quelle occasion le discours a-t-il été rédigé?

(Le document est déposé.)

## LES IMPORTATIONS AU CANADA DE DENRÉES AGRICOLES

Question n° 2130—**M. Mazankowski**:

1. Quel est le volume des importations de denrées agricoles, a) viande rouge (bœuf, porc et autre), b) volaille, c) produits laitiers, d) fruits, e) légumes, au Canada?

2. Quel a été le volume annuel des importations de chacune de ces denrées en 1960 et de 1965 à 1974?

3. Quelle a été la hausse (ou la baisse) procentuelle, annuelle et globale, pour chacune de ces denrées, au cours des cinq et des trois dernières années?

4. Pourquoi les hausses se sont-elles produites?

(Le document est déposé.)

## LES SERVICES D'ENTRETIEN DANS LES AÉROPORTS

Question n° 2288—**M. Jones**:

1. Dans chaque aéroport du Canada, quel ministère est chargé des services de nettoyage et d'entretien des installations à l'intention des passagers?

2. a) Dans quels aéroports ces services sont-ils assurés par des fonctionnaires, b) quel est le détail de tous les frais, notamment une répartition selon les salaires, l'équipement et autres, c) quel est le salaire minimum des personnes employées à ces tâches, d) la Fonction publique se sert-elle d'enfants ou en emploie-t-elle pour ces tâches, e) qui est chargé de surveiller le travail?

3. Dans quels aéroports ces services sont-ils assurés ou fournis par des entrepreneurs privés et, dans chaque cas, a) quelles sont les particularités du contrat, notamment les nom et adresse de l'entrepreneur, le montant du contrat, la date à laquelle il a été passé et se termine, b) a-t-on fait un appel d'offres et, dans l'affirmative (i) quand (ii) de quelle méthode s'est-on servi lors de cet appel d'offres et de l'attribution du contrat, c) retient-on les services d'entrepreneurs locaux et, sinon, pourquoi?

4. a) Quel est le salaire minimum des employés remplissant ces fonctions, b) l'entrepreneur se sert-il d'enfants ou en emploie-t-il pour ces tâches, c) qui est chargé de surveiller le travail?

5. A-t-on employé des enfants à l'aéroport international d'Halifax le 30 mars 1975 et, dans l'affirmative, quel en était le responsable?

6. Quel est le nom du constable de la GRC qui a hésité à faire enquête sur l'emploi d'enfants à l'aéroport international d'Halifax, le 30 mars 1975, à en faire rapport aux autorités intéressées et à appliquer les solutions nécessaires, juridiques et autres?

7. A-t-on fait rapport de l'incident mentionné aux nos 5 et 6 à un ministère ou à un ministre et, dans l'affirmative, a) quand, b) quelle était la teneur de ce rapport?

8. Envisage-t-on de faire cesser l'emploi d'enfants dans des contrats gouvernementaux et, dans l'affirmative, quelles mesures envisage-t-on?

(Le document est déposé.)